

Avis de constitution

SOCIETE « DANKA CONSULTING »

Siège ABIDJAN COCODY RIVIERA 3, Lot 253, Ilot 21

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 27/05/2025 , et enregistrés au CEPICI le 03/06/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « DANKA CONSULTING »

Objet : • Conseil en Management, Financier, Logistique, Immobilier.

- Audit et expertise.
- Formation professionnelle.
- Assistance administrative et gestion d'affaires.
- Intermédiation.

Et pour la réalisation de l'objet social :

- L'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- La prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- Et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social ABIDJAN COCODY RIVIERA 3, Lot 253, Ilot 21

Dirigeant(s) Mme YANKALBE ÉPSE ALLIALI-DIE MADINA
(GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2025-B12-03085 du 01/07/2025 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°39720/GTCA/RC/2025 du 01/07/2025

